Benin



21<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et 11<sup>ème</sup> Conférence des Parties agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto

Segment de Haut Niveau

Paris, le 07 décembre 2015

Allocution de S.E. M. Théophile Chabi WOROU,
Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements
Climatiques du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et
Forestières du Bénin

## Monsieur le Président de la Conférence,

## Excellence Mesdames et Messieurs, chers collègues

Au nom du peuple et du Gouvernement béninois, je voudrais féliciter et remercier le Gouvernement et le peuple français pour l'hospitalité chaleureuse dont nous avons été l'objet et pour la parfaite organisation de cette conférence.

- ✓ Excellence Monsieur le Président de la Conférence,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

Faut-il davantage discourir sur les changements climatiques, au vu de l'attention particulière dont ils sont l'objet, depuis plusieurs années déjà, tant au niveau des scientifiques, des décideurs politiques, des acteurs économiques, qu'au niveau des populations qui en subissent, au jour le jour, les effets néfastes?

Aussi voudrais-je aller au vif du sujet qui nous réunit ici en me permettant quelques pistes de réflexions sur l'idée centrale de la présente conférence des Parties qui, en mon sens devrait se résumer en un seul mot, à savoir : engagement.

- ✓ engagement sans équivoque pour des mesures contraignantes à prendre par nous tous, afin de réduire sensiblement la concentration des émissions dans l'atmosphère, de manière à stabiliser l'augmentation de la température en deçà des 2 ° Celsius voire 1,5°C d'ici la fin du siècle. C'est d'ailleurs, le sens premier des contributions déterminées prévues au niveau national que la quasi-totalité de nos Etats a soumises, car plus les réductions sont importantes, moins coûteuses seront les actions d'adaptation à plus ou moins long terme.
- ✓ engagement des pays développés à faire face à leurs responsabilités historiques et à mobiliser des ressources financières substantielles en faveur des Pays les Moins Avancés et les Petits Etats Insulaires en Développement, afin de les soutenir dans leurs efforts d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit d'une réponse à un impératif moral et d'équité qui doit se concrétiser, à

travers la mobilisation, d'ici à 2020, des cents milliards de dollars envisagés pour le Fonds Vert Climat.

- ✓ engagement à accorder à l'adaptation, toute la priorité requise au regard des impacts négatifs incalculables des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations.
- ✓ engagement pour que les moyens de mise en œuvre tels le transfert de technologies, les ressources financières, le renforcement de capacités notamment, soient en adéquation avec les priorités des pays en développement et facilement accessibles afin de soutenir leur efforts d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques
- ✓ engagement pour la mise en place d'un mécanisme efficace de suivi de l'application et du respect des engagements pris par toutes les Parties à cet accord.

Je puis vous assurer, Mesdames et Messieurs, que comme l'avait déclaré le Président de la République, Dr Thomas Boni YAYI dans son message du 30 novembre à l'ouverture de la présente Conférence, le Bénin jouera sa partition avec détermination et responsabilité, dans l'adoption et la mise en œuvre du nouvel accord qui, j'ai la conviction, comblera les attentes de toutes les Parties surtout des plus vulnérables.

Je vous remercie de votre aimable coopération.